

MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 8 juillet 2013 à 20h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Madame Micheline Aubry, Messieurs Claude Maillé, Pierre Gosselin et Michel Vanier formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

Sont absents les conseillers : Madame Line Émard et Monsieur André Surprenant

La Secrétaire-trésorière adjointe Madame Suzanne Chartrand et M. Sylvain Girard, Inspecteur municipal assistent également à cette assemblée

Pétition déposée relativement aux Services sur la Plage Kirkland tel que restaurant/ cantine et dépôt d'une demande de changement de réglementation municipale

9373-07-13 – Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Pierre Gosselin
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 juillet 2013 et de laisser l'item « Affaires Nouvelles » ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9374-07-13 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin et de la séance spéciale du 14 juin 2013

Proposé par : M. Pierre Gosselin
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2013 et l'assemblée spéciale du 14 juin 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9375-07-13 – Liste de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

Proposé par : M. Claude Maillé
Appuyé par : M. Jacques Landry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil mandate la Secrétaire-trésorière ou son adjointe à procéder, avec la Commission Scolaire des Hautes-Rivières et la Commission Scolaire Eastern Township à la vente pour taxes non payées des lots faisant partie intégrante de la résolution.

Que la secrétaire-trésorière ou son adjointe soit et est autorisée à enchérir jusqu'au montant des taxes, pour et au nom de la Municipalité sur les lots, afin de protéger les intérêts de la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9376-07-13 – Rapport de l’inspecteur

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : M. Claude Maillé
ET RÉSOLU

Que ce Conseil prend acte du rapport de l’Inspecteur des bâtiments pour les permis émis pour la période du 3 juin au 8 juillet 2013.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

9377-07-13 – Motion de félicitations – Miguel Mercier

Proposé par : M. Pierre Gosselin
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Qu’une motion de félicitations soit adressée à M. Miguel Mercier pour la réussite du cours intitulé « Matières dangereuses sensibilisation » dans le cadre du Programme Pompier 1.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

9378-07-13 – Premier répondant et pompier – Christine Viens & Patrick Maynard

Proposé par : M. Pierre Gosselin
Appuyé par : M. Claude Maillé
ET RÉSOLU

Que ce Conseil procède à l’engagement de Mme Christine Viens en tant que premier répondant touristique et de M. Patrick Maynard en tant que premier répondant touristique et pompier.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

9379-07-13 - Plan d’implantation et d’intégration architecturale (P.I.I.A.) 417, Avenue Venise Ouest - 158, 27^e Rue Est - 453, Avenue Venise Ouest

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires des immeubles suivants soumis à un P.I.I.A. :
417, Avenue Venise Ouest – agrandissement de 6 pieds à l’avant du bâtiment principal ;
158, 27^e Rue Est – refaire 3 murs de la maison, changer 4 fenêtres et 2 portes patio (mur arrière) même revêtement ;
453, Avenue Venise Ouest – installation d’une clôture en mailles noires de 5 pieds de hauteur sur 170 pieds de longueur ;

CONSIDÉRANT que les terrains sont soumis à un P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT que ces projets respectent la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du Comité Consultatif d’Urbanisme;

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

Que les projets soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

M. Michel Vanier se retire car il a des intérêts

9380-07-13 – Plan d’implantation et d’intégration architecturale (P.I.I.A.) 260 et 266 Avenue Venise Ouest

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires des immeubles suivants soumis à un P.I.I.A. :
266 Avenue Venise Ouest – peinture du bâtiment
260 Avenue Venise Ouest – Aménagement du guichet pour les croisières

CONSIDÉRANT que les terrains sont soumis à un P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT que ces projets respectent la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du Comité Consultatif d’Urbanisme;

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Pierre Gosselin
ET RÉSOLU

Que les projets soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

9381-07-13 – Dérogation mineure

Demande de DÉROGATION MINEURE No. 2013-02 soumise pour le 266 Avenue Venise Ouest (lot 136-79) pour réduire la marge avant de 2,28 mètres sur 2,13 mètres de largeur afin de permettre une modification à l’entrée du restaurant ;

Après avoir pris connaissance de l’avis donné par le comité consultatif d’urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

CONSIDÉRANT une recommandation du Comité Consultatif d’Urbanisme à l’effet que le projet soit accepté;

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Pierre Gosselin
ET RÉSOLU

Que ce Conseil accepte la demande de dérogation mineure 2013-02 telle que présentée.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

M. Michel Vanier reprend son siège

9382-07-13 – Mandat SOTAR – règlement de zonage

CONSIDÉRANT que suite à une recommandation de notre urbaniste, il appert que des modifications devraient être apportées au règlement de zonage et sur les permis et certificats pour les projets intégrés ;

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Claude Maillé
ET RÉSOLU

Que ce Conseil mandate la firme SOTAR Urbanistes-conseils afin de modifier nos règlements d’urbanisme le tout selon leur recommandation du 4 juin dernier et en ajoutant une modification pour les entrées charretières et l’autorisation restreinte de cantines mobiles.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

M. Michel Vanier se retire car il a des intérêts

9383-07-13 – Adoption du 2^e projet de règlement 388-2013

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Pierre Gosselin
ET RÉSOLU

Que ce Conseil adopte le 2^e projet de règlement no. 388-2013 intitulé « Règlement 388-2013 amendant le règlement de zonage 322-2009 afin de détacher des parties des zones Ha-13 et Ha-14 pour les intégrer dorénavant à la zone Ha-12.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Michel Vanier reprend son siège

9384-07-13 – Dossier Camping Kirkland – avis d'infraction

CONSIDÉRANT un avis transmis au propriétaire du 39 Avenue Venise Est afin de retirer la cantine mobile installée sur le lot 156-2-P.

CONSIDÉRANT que la réglementation en vigueur dans la Municipalité n'autorise pas cette installation;

CONSIDÉRANT que la cantine n'a pas encore été retirée à ce jour;

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise l'inspecteur à transmettre un constat d'infraction au propriétaire du 39 Avenue Venise Est portant le numéro de lot 156-2-P. Que la firme Monty, Coulombe, Avocats soit mandatée afin de représenter la municipalité dans ce dossier advenant contestation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9385-07-13 – Travaux 39^e rue Ouest

CONSIDÉRANT que des citoyens de la 39^e rue Ouest désirent se raccorder au système d'égout aqueduc de la municipalité ;

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Claude Maillé
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise les propriétaires des lots 131-60-1 et 131-23-P à se raccorder au réseau en autant que ceux-ci acceptent de signer une lettre d'entente avec la Municipalité.

Que le Maire et la Secrétaire-trésorière soient autorisés à signer cette entente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9386-07-13 – Octroi de contrat – firme Morin

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire permettre le branchement d'égout aqueduc sur les lots 131-60-1 et 131-23-P situés sur la 39^e rue Ouest ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit refaire la fondation de cette rue et profiterait des travaux de branchement pour la réaménager.

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Pierre Gosselin
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme Morin pour un montant de 28 697,76\$ taxes incluses tel que leur soumission du 13 juin 2013. La Municipalité assumera 8 697,76\$ et les citoyens 20 000\$ soit 10 000\$ chacun. Ce contrat est accordé conditionnellement à la signature des ententes avec les propriétaires des lots touchés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9387-07-13 – Demande au M.A.M. – confirmation aide financière 15^e Ave. Est, 23^e Ave. Est et 30^e rue Est

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Claude Maillé
ET RÉSOLU

Qu'une demande soit adressée au MAMROT afin qu'il nous confirme le montant d'aide financière alloué dans les travaux Égout Aqueduc du secteur de la 15^e Avenue Est, 23^e Avenue Est et 30^e Rue Est.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9388-07-13 – Autorisation kiosque terrain de l'église – Centre d'art

Proposé par : M. Pierre Gosselin
Appuyé par : M. Claude Maillé
ET RÉSOLU

D'autoriser le Centre d'Arts de Venise-en-Québec à installer un kiosque sur le terrain de l'église afin de faire la promotion de leurs œuvres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9389-07-13 – Entente publicité

CONSIDÉRANT une entente intervenue entre les promoteurs de la Municipalité afin de promouvoir Venise-en-Québec;

CONSIDÉRANT que ce Conseil avait réservé à même son budget un montant de 20 000\$ pour de la publicité;

Proposé par : M. Pierre Gosselin
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise qu'un montant de 20 000\$ soit alloué pour la promotion et la publicité pour la Municipalité en autant que les promoteurs en investissent autant. Le montant de 20 000\$ sera déboursé seulement sur présentation de pièces justificatives. Le concept de publicité devra être présenté au Conseil et approuvé par celui-ci avant la parution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9390-07-13 – Autorisation S.I.T.E. – chapiteau sur le terrain de l'église

Proposé par : M. Pierre Gosselin
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

D'autoriser S.I.T.E. à installer leur chapiteau sur le terrain de l'église pour la période estivale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9391-07-13 – Modification – Entente Marina de la Baie

CONSIDÉRANT la fermeture de la descente municipale adjacente au quai municipal

Proposé par : M. Pierre Gosselin
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

Que l'entente entre la Marina de la Baie CIE 9007-6340 QUÉBEC Inc. soit modifiée comme suit :

Que l'accès gratuit soit donné à tous les résidents avec preuve de résidence à la descente de la Marina de la Baie située face au Golf Baie Missisquoi et qu'une réduction de 1000\$ soit accordée à la Marine de la Baie CIE 9007-6340 QUÉBEC Inc. pour ce service.

D'Autoriser le Maire et la Directrice générale à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9392-07-13 – Comptes du Mois

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : M. Claude Maillé
ET RÉSOLU

D'approuver la liste des comptes ainsi que les salaires totalisant 440 146,14 \$ le tout tel que ci-après listé.

#chèque	Nom du fournisseur	Description	Montant
L1300035	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	8 372,43 \$
L1300036	SERVICE DE CARTES DESJARDINS	FRAIS CONGRÈS INCENDIE, FRAIS ANNUELS ET ÉQUIPEMENT CHALET P. J	2 801,74 \$
L1300037	TÉLÉBEC LTÉE	TÉLÉPHONE	344,34 \$
L1300038	TÉLUS	CELLULAIRE	162,57 \$
L1300039	XITTEL INC.	TÉLÉCOMMUNICATION	212,54 \$
C1300330	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE- VIE INC.	QUOTE-PART COTISATIONS ASSURANCE GROUPE	79 005,61 \$ 1 421,32 \$
C1300332	MINISTRE DES FINANCES	SECURITÉ POLICIÈRE	108 146,00 \$
C1300333	RÉGIE I.A.E.P.H.V.	QUOTE-PART	126 459,00 \$
C1300334	DÉBOURSÉ EN MAI		0,00 \$
C1300335	FONDATION FOCAM	DON POUR PREMIER RÉPONDANT	300,00 \$
C1300336	J. GAGNÉ EXCAVATION	TRANSPORT PIERRE & NETTOYAGE	1 149,75 \$
C1300337	BABYTEL	SERVICE DE TÉLÉPHONIE	12,41 \$
C1300338	COURCHESNE ROBIN	TONTE GAZON PARCS	471,40 \$
C1300339À341	DÉBOURSÉ EN JUILLET 2013		0,00 \$
C1300342	ARÉO-FEU LTÉE AGENCE DE PUBLICITÉ	SERVICE INCENDIE	371,60 \$
C1300343	MOBILE 2007	VOIRIE	258,69 \$
C1300344	AUBRY, MICHELINE	CCU 11 ET 26 JUIN & REMB.DIVERS ACHATS	762,16 \$

C1300345	ARTICLES PROMOTIONNEL DANIEL DUPUIS	VÊTEMENTS - POMPIERS	742,74 \$
C1300346	AGENCE MAXI SÉCURITÉ ET PROTECTION INC.	SÉCURITÉ - TERRAINS MUNICIPAUX	279,39 \$
C1300347	BABYTEL	TÉLÉPHONE	8,19 \$
C1300348	BORDO, LANA	ENTRETIEN MÉNAGER HONORAIRES	380,00 \$
C1300349	BPR INFRASTRUCTURE INC.	PROFESSIONNELS	5 111,14 \$
C1300350	BOUTHOT GÉRARD	CCU 11 ET 26 JUIN REMB. ACTIVITÉS	70,00 \$
C1300351	BOUCHARD CAROLINE	SPORTIVES	100,00 \$
C1300352	CALCLO INC.	ENTRETIEN VOIRIE	6 168,41 \$
C1300353	CHARTRAND, SUZANNE	REMB. CAMP DE JOUR	122,25 \$
C1300354	COPICOM INC. CIRCUIT CYCLISTE DU LAC CHAMPLAIN	CONTRAT SERVICE CONTRIBUTION - PUBLICITÉ	252,42 \$
C1300355		BOOM FM TRAVAUX -SCIAGE MUR	500,00 \$
C1300356	CONSTRUCTION S.R.B.	PARC JAMESON	941,65 \$
C1300357	COURT-1 SPORTS INC	FILET - TERRAIN DE BALLE CCU 11 ET 26 JUIN -	872,23 \$
C1300358	EMARD, LINE	REMB.ACTIVITÉS	170,00 \$
C1300359	ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU	INSPECTION DES VÉHICULES	459,90 \$
C1300360	DÉBOURSÉ ANNULÉ		0,00 \$
C1300361	EMRN 2008	VÊTEMENTS PREMIERS RÉPONDANTS	419,99 \$
C1300362	F.Q.M.	FRAIS POSTAUX	12,41 \$
C1300363	FLEURY ROBERT	CCU 11 ET 26 JUIN	70,00 \$
C1300364	GROUPE ULTIMA INC.	ASSURANCE GÉNÉRALE	116,00 \$
C1300365	DÉBOURSÉ ANNULÉ		0,00 \$
C1300366	GAGNÉ MARTIN HACH SALES & SERVICE CANADA LP	HONORAIRES PROF. PARC JAMESON	370,00 \$
C1300367		PRODUITS VOIRIE TRANSPORT PIERRE & NETTOYAGE	183,96 \$
C1300368	J. GAGNÉ EXCAVATION		2 784,58 \$
C1300369	J.L.M. INC	BALAYAGE DE RUES	1 155,50 \$
C1300370	JAVEL JACQUES CARTIER ENR JOHANNE BOUTHILLIER	PRODUITS D'ENTRETIEN	455,03 \$
C1300371	ENTRETIEN MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	LAVAGE FENÊTRES	385,00 \$
C1300372	KEMIRA WATER SOLUTION CANADA INC.	AVIS PUBLICS PRODUITS CHIMIQUES USINE	2 126,71 \$
C1300373			5 279,04 \$
C1300374	LE RÉSEAU MOBILITÉ PLUS LES GÉANTS DU COUVRE- PLANCHER INC.	RADIO RECOUVREMENT CHALET G. & P. JAMESON	184,71 \$
C1300375			6 004,43 \$
C1300376	LES UNIFORMES W. GRADINGER/UNIPLUS	VÊTEMENTS POMPIERS MATÉRIAUX - VOIRIE - QUAI MUNICIPAL -	275,03 \$
C1300377	L'HOMME ET FILS ENR		1 533,35 \$
C1300378	LYMBURNER YVES	CCU 11 ET 26 JUIN	70,00 \$
C1300379	LEDUC FRANÇOIS	FRAIS DE DÉPLACEMENT	130,50 \$
C1300380	LADOUCEUR MICHEL	CCU 11 ET 26 JUIN TOURBE - QUAI MUNICIPAL & P.JAMESON	70,00 \$
C1300381	LES GAZONS MICHEL		382,57 \$
C1300382	DÉBOURSÉ ANNULÉ		0,00 \$
C1300383	LES PLANCHERS DE BÉTON ROYAL	CRÉPIS - CHALET PARC JAMESON	1 379,70 \$
C1300384	MARCEL PATENAUDE FER ORNEMENTAL	SOUDURE COFFRE & POTEAUX	964,91 \$
C1300385	MARCHÉ VENISE	ÉPICERIE MATÉRIAUX - VOIRIE - QUAI MUNICIPAL - P. J.	412,21 \$
C1300386	MATÉRIAUX COUPAL INC.		49,91 \$
C1300387	MERCIER MIGUEL	REMB. EXAMEN MÉDICAL ET SAAQ INSTALLATION KIOSQUE TOURISTIQUE	65,40 \$
C1300388	NUEVONET.COM		114,98 \$
C1300389	PAPETERIE COWANSVILLE	FOURNITURE DE BUREAU	576,52 \$
C1300390	PITNEY BOWES	CARTOUCHES D'ENCRE	232,14 \$
C1300391	DÉBOURSÉ ANNULÉ		0,00 \$
C1300392	PARENT ERIC	REMBOURSEMENT OUTILS LOCATION & REMPLISSAGE OXYGÈNE	150,00 \$
C1300393	PREVIMED INC		495,00 \$
C1300394	PAVAGE BARBEAU	TRAVAUX ASPHALTAGE P.JAMESON&RTE 202	27 588,25 \$

C1300395	PLOMBERIE CLAUDE BOULET INC.	RÉPARATION KIOSQUE TOURISTIQUE	143,70 \$
C1300396	RÉANIMATION SAUVE-VIE INC.	RECERTIFICATION PREMIER RÉPONDANT	725,49 \$
C1300397	RHÉAUME KARINE SERRES ET PÉPINIÈRE	REMB. CAMP DE JOUR	719,58 \$
C1300398	CHAMPLAIN	AMÉNAGEMENT PAYSAGER	5 732,95 \$
C1300399	DÉBOURSÉ ANNULÉ		0,00 \$
C1300400	ST-ALEXANDRE EN FEU	INSCRIPTION COMPÉTITION ANNUELLE	275,00 \$
C1300401	SUPER SOIR	ESSENCE VOIRIE - SERV. INCENDIE	1 197,35 \$
C1300402	SOTAR	HONORAIRES PROFESSIONNELS	51,74 \$
C1300403	SYLVIE PION	FRAIS DE REPRÉSENTATION	488,15 \$
C1300404	TECHNO-CONTRÔLE 2000 INC. TOILETTES PORTATIVES	RECHARGE CYLINDRES	114,98 \$
C1300405	SANIBERT	TOILETTE - PARC JAMESON	143,72 \$
C1300406	TROTTIER, PIERRE	CCU 26 JUIN HONORAIRES	35,00 \$
C1300407	VILLE DE BEDFORD	PRÉVENTIONNISTE REMBOURSEMENT CAMP DE JOUR	977,28 \$
C1300408	VOYER MARIE-ÈVE POSTES CANADA		185,52 \$
C1300409	CORPORATION	TIMBRES	209,02 \$
C1300410	DÉBOURSÉ ANNULÉ		0,00 \$
		SOUS-TOTAL	411 467,19 \$
		SALAIRES EMPLOYÉS ET CONSEILLERS	28 678,95 \$
		TOTAL	440 146,14 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9393-07-13 – Levée de l'assemblée

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Claude Maillé
ET RÉSOLU

Que l'assemblée régulière du 8 juillet 2013 soit levée à 21h45.

Jacques Landry
MAIRE

Suzanne Chartrand,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Suzanne Chartrand
Secrétaire-trésorière adjointe

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.